

FICHE D'AIDE ET DE SUIVI SYNDICAL

Mouvement départemental 2019

**A renvoyer au SE-UNSA Maison des Syndicats 18, rue de l'Oiselet
37550 St Avertin 02 47 38 65 10 courriel 37@se-unsas.org
Joindre le double de votre saisie de vœux**

NOM..... Prénom

Date de naissance.....

Situation familiale : o Célibataire o Marié(e) o Vie maritale o PACS o Veuf (ve) o Divorcé (e) o Séparé (e)

Adresse Personnelle:

.....CPVille

.....Mail : (écrire lisiblement).....

Syndiqué : oui non

Position administrative en 2018/2019 : plein temps mi-temps

temps partiel si oui, quotité obtenue :

congé parental depuis le

CLD depuis le Réadaptation disponibilité

affecté (e) dans un autre département

POSTE ACTUEL 2018-2019 (ou dernier poste occupé avant congé parental ou CLD)

Ecole.....

Adresse.....

CP.....Ville

Tél.....

Fonction :

- directeur
- chargé d'école
- adjoint élémentaire
- adjoint maternelle
- T.R.S
- B.D.
- Z.I.L.
- Poste spécialisé
- Autre précisez.....

Date de nomination sur ce poste :/...../.....

- A titre provisoire depuis le
- A titre définitif
- Intérim de direction
- Inscription sur liste d'aptitude direction d'école

Situations particulières :

- Concerné par une fermeture de poste
- Vœux liés avec

Spécialisations :

- CAPSAIS ou CAPA-SH. : option
- Psychologue scolaire
- CAFIPEMF. : option
- Départ en stage CAPA-SH en 2018 2019

J'accepte de fournir au SE-UNSA les informations nécessaires à l'examen de ma carrière. Je demande au SE-UNSA de me fournir les informations départementales et nationales auxquelles il a accès à l'occasion des Commissions Paritaires et des groupes de travail et je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi informatique et libertés du 6.01.78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant directement à la section départementale du SE-UNSA.

Signature

	Remplir	Ne pas remplir
ANCIENNETE		
Ancienneté Générale des Services au 31.08.2017		
.....ansmoisjours		
1 point par an, 1/12 par mois et 1/360 par jour		
MAJORATIONS		
Poste en zone rurale (voir circulaire administrative).....ans en continu sur le poste		
Poste A.S.H (hors psychologues et rééducateurs) occupé en continu sans être spécialiséans		
MESURES DE CARTE SCOLAIRE		
Ancienneté de service dans le poste		
SITUATIONS PARTICULIERES		
Reconnaissance travailleur handicapé Parent d'enfant handicapé à plus de 80 %		
TOTAL DU BAREME		